

Recrutement deux médecins du travail

LE CDG45 RECRUTE DES MEDECINS DU TRAVAIL

LE CDG45 recrute des médecins du travail pour renforcer son service de Médecine Préventive constitué de 4 médecins, 3 infirmières et 2 secrétaires médicales.

Missions principales

- Réaliser les visites d'information et de Prévention et les actions en milieu de travail pour les collectivités et établissements publics adhérents sur le territoire du département du Loiret.

Activités régulières dans les locaux du CDG et sur l'ensemble du Département du Loiret

- Participer aux CHSCT des collectivités et établissements publics adhérents
- Assurer les visites d'information et de Prévention des agents des collectivités et établissements publics adhérents, préconiser ou prescrire des examens complémentaires
- Consacrer un tiers- temps pour les actions en milieu professionnel pour les collectivités et établissements publics adhérents
- Conseiller les élus, les directions générales et les services ou directions des ressources humaines des collectivités territoriales et leurs établissements publics adhérents pour prévenir des risques professionnels et améliorer les conditions de travail dans les services
- Participer aux rapports annuels du service de Médecine Préventive et Instances Médicales

Activités occasionnelles

- Participer aux réunions avec les instances médicales et le maintien dans l'emploi
- Organiser et animer des réunions auprès des collectivités et établissements publics sur les thèmes de la santé et sécurité au travail en collaboration avec le service Prévention Santé et Sécurité au travail, les instances médicales.

Les médecins peuvent exercer entre une à cinq journées par semaine. Le recrutement se fait sur contrat d'une durée de 1 à 3 ans.

**Moyens mis à disposition :**

- Service juridique au sein du CDG45
- Ordinateur portable
- Poste téléphonique, portable
- Logiciel de GED
- Logiciel de gestion des visites médicales (MEDTRA)
- Matériel Médical
- EPI
- Logiciel de messagerie électronique
- Véhicule de service dédié

**Agréments, habilitations, Permis, Diplôme obligatoire**

- Docteur en médecine, spécialisé en médecine du travail ou possibilité d'accéder à la formation prise en charge par le CDG45.
- Permis B

Pour candidater, merci de remettre une Lettre de motivation et un CV à l'adresse suivante :

ressources.humaines@cdg45.fr

Ou par voie postale :

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret
Mme la Présidente
20 avenue des droits de l'Homme
45000 Orleans

Renseignement auprès de Madame Géraldine DONCIEUX au 02 38 75 85 22 ou à geraldine.doncieux@cdg45.fr